



**PROCÈS-VERBAL DE LA 51<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**Salle de formation – Carrefour Horizons**  
**Le mardi 30 juin 2015 à 19h**

---

**Ordre du jour :**

1. Mot de bienvenue de la présidence
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Nomination du (de la) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 septembre 2014
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGE du 6 octobre 2014
7. Affaires découlant des procès-verbaux du 4 septembre et du 6 octobre 2014
8. Rapports du conseil d'administration et de la direction générale
9. Adoption du rapport financier 2014
10. Nomination d'un vérificateur comptable
11. Plan d'actions 2015-2016
12. Prévisions budgétaires 2015-2016
13. Membership
14. Élections au conseil d'administration
15. Levée de la réunion

**Présence :**

Jean de Dieu Ndayahundwa, Marc Drolet, Marcel Rachid, Michael Mungambanga, Siriki Diabagaté, Charles Kouadio, Jean-Marie Allard, Théophile Tiessé, Angeline Feumba, Emilie Dessureault-Paquette, François-Regis Kabahizi, Marie-France Kenny, Idoris Ferrat, René Archambault, Suzanne Campagne, Laurier Gareau, Marc Masson, Gratta Nimbeshaho, Egyir Isaac, Rosalie Umuhoza, Anaclet Mwarabu, Caroline Flor, Mireille Adou Koman, Yascha Wecker, Jean Maurice Ehotié, Laurent Mukendi, Jean Nepo, Francis Potié, Martine Mockey, Marie-Louise Bonson, Yvonne M., Grace Uwineza, Monique Marchildon, Marie Louise Malick, Evan Essapa, Myriam Ben Naceur, Majid Benjelloun, Michel Lalonde, Isabelle Nkapnang, Alexandra Komoe, Jude Mozin

**1. Mot de bienvenue de la présidence**

Le président Siriki Diabagaté souhaite la bienvenue aux membres présents

**2. Nomination de la présidence d'assemblée**

**AGA 2014-2015 - 01**

**Siriki Diabagaté propose Marie-France Kenny pour assumer la présidence de l'assemblée. Appuyé par François-Régis Kabahizi**

**Adopté à l'unanimité**

**3. Nomination du (de la) secrétaire d'assemblée**

**AGA 2014-2015-02**

**Siriki Diabagaté propose Marcel Rachid comme secrétaire de l'assemblée. Appuyé par Jean de Dieu Ndayahundwa.**

**Adopté à l'unanimité**

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**AGA 2014-2015-03**

**Renée Archambault propose que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Appuyé par Monique Malchidon**

**Adopté à l'unanimité**

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 septembre 2014**

La présidente de l'assemblée, Marie-France Kenny accorde aux membres présents quelques minutes pour lire le procès-verbal avant de prendre les questions et les commentaires. Aucune question ou commentaire n'a été soulevé.

**AGA 2014-2015-04**

**Monique Marchildon propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 septembre 2014. Appuyé par René Archambault**

**Adopté à l'unanimité**

**6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGE du 6 octobre 2014**

Quelques modifications sont demandées :

- Ajouter la liste de présence à l'AGE du 6 octobre 2014 qui s'avère manquant.
- Ajouter dans cette liste le nom de René Archambault qui était présent mais qui ne s'était pas inscrit

Le CA accepte de retrouver la liste, de la mettre à jour et de l'inclure dans ce procès-verbal.

#### **AGA 2014-2015-05**

**Siriki Diabagaté prose l'adoption du procès-verbal de l'AGE du 6 octobre 2014 tel que modifié. Appuyé par Majid Benjelloun.**

**Adopté à l'unanimité**

### **7. Affaires découlant des procès-verbaux du 4 septembre et du 6 octobre 2014**

René Archambault demande si le comité qui avait été demandé lors de l'Assemblée générale annuelle précédente a déjà été mis en place pour réviser les statuts, vérifier leur cohérence et leur pertinence.

Siriki Diabagaté rappelle qu'aucun délai n'a été fixé pour la formation de ce comité. Il promet que l'équipe qui sera élu devra former ce comité.

Marc Drolet demande pourquoi les états financiers, le procès-verbal, les projets et les budgets adoptés lors de l'AGA 2013-2014 n'ont pas été publiés sur le site internet de l'ACFR comme cela avait été adopté.

Siriki Diabagaté reconnaît que cela n'a pas été fait pour des raisons plus techniques notamment en lien avec la nature du site web de l'ACFR. Il dit qu'une fois le présent document adopté, les efforts seront investis pour que sa publication sur le site internet de l'ACFR soit possible dans les meilleurs délais.

Marie-France Kenny demande si la résolution 10 de l'AGA 2013-2014 qui proposait que le conseil d'administration reçoive à tous les trimestres un rapport des revenus et des dépenses ventilés par projet a été respectée.

Siriki Diabagaté répond que cette résolution a été bien suivie et c'est ce qui a permis la présentation aujourd'hui des résultats de façon globale et par projet.

### **8. Rapports du conseil d'administration et de la direction générale**

#### **Rapport du conseil d'administration :**

Le président du CA de l'ACFR, Monsieur Siriki Diabagaté résume le rapport du conseil d'administration. Il souligne que les débuts n'ont pas été faciles car l'ACFR avait entre autres commencé avec un seul employé. Il loue l'implication des bénévoles qui ont permis de pallier en partie à ce déficit d'employés. Il revient sur toutes les actions et stratégies qui ont été déployés pour assurer la continuité des actions et la visibilité de l'ACFR. Parmi les réussites enregistrées, il note particulièrement le fait que l'ACFR a pu combler le déficit de

30 000\$ encouru lors de l'exercice précédent en plus de réussir à boucler l'année 2014-2015 avec un bénéfice net de 74 000\$. Il rassure les membres présents que les assises de l'ACFR se tiennent présentement bien et les invite à tout mettre en œuvre pour les protéger. Il termine en exprimant sa satisfaction et en remerciant l'équipe du CA de même que celles des employés et des bénévoles qui ont fait leur mieux pour arriver à ces résultats.

### **Rapport de la direction :**

Monsieur Théophile Irie Tiessé, directeur de l'ACFR, résume le rapport de la direction. Il rappelle aux membres présents qu'il est arrivé dans les conditions difficiles en étant seul. Il présente son rapport en fonction du plan stratégique dont s'était doté l'ACFR. Il termine en reconnaissant qu'il y a des choses à améliorer notamment l'adaptation de la programmation aux nouvelles réalités de la communauté et remercie tous ceux qui se sont impliqués à ses côtés.

**Suzanne Campagne propose la réception des deux rapports. Appuyé par Laurent Mukendi.**

**Rapports reçus.**

### **Questions et commentaires sur les deux rapports :**

Suzanne Campagne salue les présentations faites par Siriki Diabagaté et Théophile Tiessé. Elle fait une remarque sur la baisse dans l'assistance et questionne la pertinence d'avoir dépensé 15 000\$ pour la publicité des activités. Elle trouve que l'ACFR éprouve des difficultés pour rejoindre les gens. Elle note également que les rapports de l'ACFR parlent rarement des revenus provenant des activités socioculturelles et aimerait dans le futur qu'on souligne mieux cet aspect. De plus, elle trouve que la façon dont les rapports sont présentés tendent à négliger une partie importante des retombées des actions de l'ACFR notamment au niveau du réseautage, des partenariats et la visibilité dans la ville de Regina.

Siriki Diabagaté explique que les 15 000\$ ne sont pas les dépenses de publicité faites seulement pour les spectacles mais incluent les autres activités de promotion du fait français dans d'autres aspects d'implication de l'ACFR comme l'affichage dans Explore. Il rassure tout le monde en ce qui a trait à l'avenir financier et réaffirme sa préoccupation pour arriver à l'autofinancement de l'ACFR. Il exprime son désir pour que l'ACFR veille à l'équilibre entre les activités qui génèrent les revenus et celles qui impliquent les dépenses.

René Archambault félicite toute l'équipe de l'ACFR pour le travail accompli. Il critique la moindre importance accordée par les francophones aux activités francophones. Il invite les membres à s'impliquer davantage notamment en acceptant de payer autant pour les spectacles en français comme on le fait pour les activités en anglais.

Laurent Mukendi pose la question en vue de savoir si l'équipe de travail de l'ACFR a eu le temps de faire une analyse pour comprendre la raison en lien avec la faible participation des gens à certaines activités.

Laurier Gareau intervient en soulignant qu'il existe des spectacles qui ont été mal placés notamment en conflit d'horaire avec d'autres activités.

Théophile Tiessé s'accorde avec le point de vue de Laurier Gareau et explique aux membres présents que l'ACFR se contente jusqu'à présent de faire la promotion de ses activités de façon basique. Il souligne qu'il faut trouver une stratégie d'aller chercher la diversité des gens.

Laurier Gareau revient sur les 15 000\$ attribués dans la promotion. Il ne trouve pas la pertinence d'injecter de l'argent dans la publicité dans Explore car ce magazine est plus consulté par les gens en transit et peu par la population de Regina qui constitue la cible de l'ACFR.

Suzanne Campagne questionne un grand déficit existant entre le coût de certaines activités et la subvention reçue et se demande si réellement les gens sont tenus au courant des activités organisées. Il demande les équipes de travail de l'ACFR d'être plus responsables.

Siriki Diabagaté intervient en soulignant que les activités socioculturelles même si elles coûtent de l'argent doivent être organisées car elles sont très importantes dans l'atteinte des objectifs de l'ACFR.

Angeline Feumba questionne l'échelle de mesure des résultats. Elle pense que ça ne devrait pas se baser seulement sur le taux de participation des personnes et soutient qu'il faut rester vigilant sur l'équilibre des différents aspects qui interviennent dans la vie de l'ACFR.

Jean Népo Murwanashaka dit intervenir au nom de la CAFS. Selon lui, le succès de l'ACFR ne réside pas dans la possession de l'argent mais plus dans la réalisation des activités. Il pense que mieux serait que l'ACFR exerce un leadership dans les autres associations notamment ceux qui éprouvent des difficultés ce qui permettra de faire participer plus de gens.

Francis Potié salue le travail accompli en fonction des états financiers et des activités réalisées. Il est d'accord avec ceux qui s'inquiètent sur l'intérêt du public pour les activités. Il souhaite que les prochains rapports soient faits de façon à pouvoir mieux apprécier ce que les activités ont rapporté à la communauté.

Michel Lalonde pense que l'ACFR doit travailler sur le côté humain de rejoindre les gens. Il questionne le service d'accueil réservé aux invités lors des activités et pense qu'un sous-comité créé pour cela peut permettre d'établir un réseau plus fort et ainsi faire la différence.

Marie-France Kenny se demande si l'ACFR n'est pas en train de perdre son aspect communautaire. Elle suggère d'engager une personne qui peut s'occuper du développement communautaire. Elle note qu'il existe beaucoup de communautés qui sont absentes par le fait qu'ils sont peut-être moins enclins à collaborer mais qu'il est possible d'aller les chercher pour les impliquer.

Siriki Diabagaté explique que l'ACFR avait réservé les plages horaires pour faire les activités communautaires mais personne ne s'est présenté.

Jean de Dieu Ndayahundwa intervient en spécifiant que parmi les 6 axes stratégiques dont s'est doté l'ACFR, un concerne le développement communautaire. Le problème résulterait du fait que lorsque l'ACFR était dans le déficit personne ne semblait vouloir s'impliquer.

Laurier Gareau intervient en suggérant de songer sérieusement à la proposition de Marie-France Kenny voulant que l'ACFR embauche un agent de développement communautaire capable d'organiser et de mobiliser la communauté.

Jean Marie Allard explique aux membres présents que le CA avait déjà discuté sur la façon d'impliquer les autres communautés et qu'il n'y a pas matière à s'inquiéter.

## **9. Adoption du rapport financier 2014-2015**

Siriki Diabagaté, président du CA, présente le bilan financier global et par projet tel que cela avait été demandé lors de l'AGA 2013-2014.

### **Questions et commentaires :**

Laurier Gareau déplore que le rapport financier ne mentionne nulle part le théâtre Oskana et dit que c'est pour cette raison que la ville leur avait refusé le financement.

Rosalie Umuhoza demande que les rapports soient transmis quelques jours avant la tenue de l'assemblée ce qui donnera aux membres assez du temps de prendre connaissance du contenu.

René Archambault demande si Oskana fait partie des activités de l'ACFR. Il veut également savoir ce qui constitue autres à la page 6 des États financiers.

Marie-France Kenny soutient qu'il serait mieux de mettre tous les documents nécessaires à l'avance sur le site de l'ACFR.

Siriki Diabagate promet que si tel est le souhait des membres, les cahiers des rapports seront rendus accessibles aux membres à l'avance.

Isabelle Nkpnang souhaite que l'ACFR se trouve un vérificateur à Regina pour minimiser les difficultés de communication liées à la distance et qui seraient à l'origine du fait que le théâtre Oskana n'apparaisse pas dans le présent rapport.

Théophile Tiessé dit que le théâtre Oskana fait partie des projets de l'ACFR mais que lorsqu'on a voulu l'intégrer dans le rapport, il était déficitaire raison pour laquelle le vérificateur a préféré ne pas l'inclure.

Angeline Feumba dit qu'il n'appartient pas au vérificateur de définir les projets qui doivent apparaître dans le rapport.

Siriki Diabagaté explique que les surplus enregistrés au cours de cet exercice sont en partie dus aux achats d'équipements de l'exercice précédent qui ne se sont pas répétés au cours du présent exercice et les revenus qui ont augmentés. Il promet de considérer tous les commentaires et suggestions apportés par les membres pour les prochains rapports.

**Engagements particuliers :**

- Envoyer prochainement le détail de la rubrique « autres » de la page 6 des États financiers à tous les membres par courriels
- Ajouter le théâtre Oskana dans le rapport financier peu importe son résultat

Tout le monde accepte qu'on adopte le rapport avec l'ajout du projet Oskana

**AGA 2014-2015-06**

**Laurier Gareau propose l'adoption des états financiers vérifiés comme présentés avec promesse d'ajouter le théâtre Oskana. Appuyé par Majid Benjelloun.**

**Une abstention : Suzanne Campagne  
Adopté**

**10. Nomination d'un vérificateur comptable**

**AGA 2014-2015-07**

**Siriki Diabagaté propose que la firme Lizé Gauthier continue comme auditrice pour l'exercice 2015-2016 tout en promettant que le prochain rapport sera mieux ventilé. Appuyé par Francis Potié.**

**Une abstention  
Adopté**

**11. Plan d'actions 2015-2016**

La présidente de l'assemblée accorde aux membres présents quelques minutes pour lire la programmation 2015 – 2016 tout en portant l'attention particulière aux extrants.

**Questions et commentaires**

Les membres présents demandent de clarifier le point 6 dont l'objectif est de s'assurer que les retombées des investissements en espaces communautaires soient rentabilisées d'une façon optimale et durable.

Jean de Dieu Ndayahundwa prend la parole et rappelle que la précédente assemblée générale avait recommandé la formation d'une équipe qui devrait travailler sur cet objectif. Il dit que le comité qui a été formé était composé par Jean de Dieu Ndayahundwa et Majid Benjelloun.

Les travaux de ce comité ont abouti à la proposition de la création d'un fond auxiliaire à la fondation fransaskoise en vue de rentabiliser les revenus issus de la location des bureaux. Il demande que l'AGA autorise le CA de créer ce fond en plus de mettre en place un comité qui va s'occuper de son exécution. Il précise que les différentes sources de financement de ce fond sont contenues dans le document d'une page qui a été remis à tous les membres présents. Jean de Dieu explique que la finalité de ce fond est d'avoir les moyens de doter à l'ACFR un espace purement communautaire. Il informe les membres que les négociations commencées en 2011 avec le CEF pour la bonne gestion des espaces continuent et peuvent se terminer bientôt. Il dit que toutes les parties concernées veulent s'assurer que les anciens problèmes ne reviennent plus et que l'entente protège aussi bien le communautaire que le scolaire.

Laurier Gareau demande à Jean de Dieu Ndayahundwa et Majid Benjelloun de mieux contextualiser le point concernant les sources de financement de ce projet qu'il trouve comme susceptible de pauser plus de défis.

Majid Benjelloun accepte d'y travailler et d'arriver à une nouvelle formulation.

Marie Louise Malik dit craindre que la création de ce fond auxiliaire entraîne la suspension des subventions de l'état dont l'ACFR dépend en grande partie.

Francis Potié soutient le point de vue de Marie Louise Malick et suggère que l'ACFR en discute avec Patrimoine Canada avant d'aller de l'avant. Il propose de soustraire le point e) qui porte sur les sources de financement.

François-Regis Kabahizi s'inquiète que la mise de l'avant de ce projet d'infrastructure n'affecte pas négativement les prochains accords d'entente avec les écoles.

Jean de Dieu Ndayahundwa rassure tous les membres que l'entente avec les écoles est en voie d'être finalisée et comme l'hypothèque a déjà été liquidée depuis un certain temps, l'ACFR s'attend à recevoir une certaine somme d'argent advenant la signature de l'entente.

Suzanne Campagne explique que le fait de mettre en place un fond auxiliaire n'entraîne pas automatiquement des coupures de subvention mais souligne que c'est un jeu qui peut être à double tranchant. Il faut que les projets soient novateurs qui ne se répètent pas d'années en années.

Renée Archambault suggère aux responsables de l'ACFR de bien étudier l'entente avec patrimoine canada avant d'aller de l'avant avec la création de ce fond.

Marie-France Kenny interroge s'il ne serait pas mieux d'utiliser le surplus budgétaire enregistré pour réinvestir dans la communauté en embauchant un agent de développement communautaire plutôt que l'approvisionnement de ce fond d'infrastructure.



Majid Benjelloun explique qu'il faudra plusieurs années pour atteindre le niveau de développement communautaire souhaité et que cette infrastructure envisagée pourra y contribuer de façon significative.

Suzanne Campagne propose de commencer par rejoindre et mobiliser les gens d'abord et faire les constructions plus tard.

Michel Lalonde soutient l'idée d'avoir un centre purement communautaire mais craint que l'exécution de ce projet n'entraîne pas la perte des deux espaces que l'ACFR dispose présentement et qui sont déjà fragilisés.

Jean de Dieu Ndayahundwa explique que la mise en place d'un centre purement communautaire permettra non seulement une plus grande programmation mais aussi attirera une clientèle présentement plus réfractaire envers nos espaces qui ont davantage l'aire d'établissements scolaires que communautaires. Il est d'accord de soustraire le point e) portant sur les sources de financement pour ce projet et accepte de reformuler le projet.

Jean-Marie Allard dit qu'il est possible d'avancer sur tous les fronts en même temps puisque l'ACFR a plus de moyens qu'il n'en avait avant.

Marie-France Kenny exprime sa réticence à voter ce projet. Elle questionne si le projet résulte des besoins réellement exprimés par la communauté. Elle dit que ce genre de projets demande une étude de faisabilité des experts.

Laurier Gareau propose d'adopter les deux premiers points de la proposition du projet présentée à l'Assemblée générale et d'attendre les résultats d'une étude de faisabilité pour permettre aux membres de l'ACFR de faire une décision plus éclairée.

René Archambault soutient l'idée de soustraire le point no 3 de la proposition et d'attendre les résultats de l'étude de la faisabilité.

Marie-France Kenny propose que le comité qui sera formé en vue de faire cette étude de faisabilité soit composé de deux personnes et que l'ACFR soit présent comme personne ressource sans droit de vote.

Siriki Diabagaté propose qu'au point 6 du plan d'action 2015-2016 on garde la création d'une équipe qu'on peut appeler comité directeur pour explorer tous les enjeux qui impliquent la création de ce fond auxiliaire.

Yvonne Muhabwampundu questionne le point 3.1. de la programmation générale. Elle demande comment l'ACFR va instaurer une journée d'accueil des nouveaux arrivants alors qu'elle existe déjà au sein de la Communauté des Africains Francophones de la Saskatchewan (CAFS).

Jean de Dieu Ndayahundwa explique que l'ACFR est le porte-parole de la communauté francophone de Regina et qu'il peut y avoir une collaboration avec la CAFS pour cette journée.

Marie-France Kenny demande qu'on adopte la programmation 2015-2016 sans inclure la proposition du projet d'infrastructure présenté à l'AGA par Jean de Dieu Ndayahundwa et Majid Benjelloun.

**AGA 2014-2015-08**

**Suzanne Campagne propose que la programmation 2015-2016 soit reçue. Appuyée par Jean de Dieu Ndayahundwa.**

**Un vote contre : Yvonne Muhabwampundu  
Adopté**

## **12. Prévisions budgétaires 2015-2016**

Théophile Tiessé, le directeur de l'ACFR présente les grandes lignes des prévisions budgétaires 2015-2016.

Marie-France Kenny exprime ses réserves sur la nécessité d'acheter un nouveau serveur pour aussi peu d'employés que possède l'ACFR et veut savoir si les surplus budgétaires sont inclus dans les prévisions budgétaires présentées.

Siriki Diabagate dit qu'il est important pour l'ACFR de se donner les moyens nécessaires pour bien travailler et éviter de se trouver dans certains problèmes comme ceux qui ont conduit à la disparition de plusieurs documents d'archives.

Théophile Tiessé dit que les surplus sont compris dans les prévisions.

**AGA 2014-2015-09**

**René Archambault propose que les prévisions budgétaires 2015-2016 soit adoptées. Appuyée par François-Régis Kabahizi.**

**Adopté à l'unanimité**

## **13. Membership**

**Siriki Diabagaté propose qu'à l'ACFR il y ait des frais de membership de 10\$ par individu et de 15\$ par famille par an. Il est appuyé par Laurier Gareau.**

Siriki Diabagaté explique qu'il est important que les membres démontrent un certain intérêt qu'ils ont envers l'ACFR. Au retour, l'organisme pourra offrir des incitatifs à ses membres comme la réduction sur les billets des spectacles.

Myriam Ben Naceur propose de revoir la définition du membership dans les statuts avant de décider sur cette proposition.

Marcel Rachid souligne qu'il est possible de mettre en place différentes catégories de membres et les droits, les avantages ou obligations consécutifs.

Laurier Gareau souligne que ce qui manque à l'ACFR sont les membres engagés mais pas le membership.

#### **AGA 2015-2016-10**

**Votes pour : 19, votes contre : 5, abstention : 2  
Adopté à la majorité**

### **14. Élections au conseil d'administration**

**Marie-France Kenny propose Francis Potié comme président d'élection, appuyé par Laurier Gareau.**

Francis Potié explique qu'il y a 5 postes à combler et lit la liste de sept candidatures reçues :

Marie France Kenny a été proposée par Marc Drolet comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Annie Audet a été proposée par Marie-France Kenny comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Marc Drolet a été proposé par Marie-France Kenny comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Hindi Rami a été proposée par Jean-Marie Allard comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Josée Levasseur a été proposée par Jean-Marie Allard comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Angéline Feumba a été proposée par Isabelle Nkapnang comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Siriki Diabagaté a été proposé par Kouadio Charles comme candidat au conseil d'administration de l'ACFR.

Trois des candidatures proposées étaient absentes de la réunion : Annie Audet, Hindi Rami et Josée Levasseur.

Le président d'élection, Francis Potié, demande s'il y a d'autres nominations avant de clôturer la mise en candidature.

**Jean de Dieu Ndayahundwa propose les nominations closes appuyé par Monique Marchildon.**

François-Regis Kabahizi propose Michel Lalonde et Laurier Gareau comme scrutateurs, appuyé par Jean de Dieu Ndayahundwa.

Il est accordé aux candidats et à leurs représentants de s'introduire aux membres présents.

Le vote est effectué et Marc Drolet, Hindi Rami, Josée Levasseur, Angeline Feumba et Siriki Diabagaté sont élus au conseil d'administration de l'ACFR.

**AGA 2014-2015-11**

**Il est proposé par Laurier Gareau de détruire les bulletins de vote après l'élection. Appuyé par Jean-Marie Allard.**

**Adopté à l'unanimité**

**15. Levée de la réunion**

**AGA 2015-2016-12**

**Suzanne Campagne propose la levée de la réunion à 23h15. Appuyé par Jean-Marie Allard.**

**Adopté à l'unanimité.**

---

**Marie-France Kenny, Présidente**

---

**Marcel Rachid, secrétaire**